

Un trimestre clé pour le PLEX

💡 Cette fin d'année a marqué un tournant pour le personnel travaillant à l'étranger.

La mobilisation collective a permis de replacer le PLEX au centre du débat, en rendant visibles des revendications historiques trop longtemps reléguées et en renforçant la force de l'action syndicale à l'étranger.

Il ne s'agit pas d'une mobilisation isolée, mais d'une réponse collective à des années de paralysie, de manquements et de perte continue de droits. L'unité et l'organisation syndicale ont démontré, une fois de plus, que seule l'action collective permet de briser les inerties, de récupérer les espaces de négociation et d'avancer vers de réelles améliorations des conditions de travail du Service extérieur.

💡 Nous nous mobilisons parce que :

- Les augmentations salariales appliquées au cours des exercices 2022, 2023 et 2024 sont clairement insuffisantes.
- L'Administration persiste à ignorer la validité de l'Accord de mise à jour salariale du 28 décembre 1990.
- La négociation collective demeure bloquée.
- Le PLEX continue de perdre constamment de son pouvoir d'achat.

La mobilisation n'est pas une fin en soi, mais un outil pour ouvrir des espaces de négociation, modifier le rapport de forces et obtenir des résultats concrets.

📅 30 octobre - De la mobilisation à la négociation

Au cours de l'année, la mobilisation du PLEX s'est transformée en une stratégie collective coordonnée et efficace qui a donné des résultats tangibles. La pression syndicale, combinée à l'unité du personnel, a permis de débloquer les négociations collectives et de rouvrir les voies de négociation qui étaient restées fermées pendant une longue période.

✓ Reprise des négociations collectives

Le nouvel accord-cadre pour l'amélioration de l'emploi public (2025-2028) a marqué un changement de scénario. En conséquence directe, l'Administration a convoqué d'urgence la CTPLEX, après avoir longtemps étudié les revendications des partenaires sociaux.

✓ Reconnaissance du problème salarial du PLEX

Enfin, l'Administration reconnaît à nouveau que les augmentations salariales linéaires ne corrige pas la perte de pouvoir d'achat du personnel travaillant à l'étranger.

✓ Engagement en faveur d'un nouveau modèle d'actualisation salariale

L'Administration s'est engagée par écrit à concevoir, avant le 31 mars 2026, un modèle spécifique d'actualisation salariale par pays, basé sur des critères objectifs tels que :

- l'évolution de l'IPC,
- les différences de taux de change
- et la situation socio-économique de chaque pays.

✓ Mesure transitoire pour 2025

Pendant la négociation du nouveau modèle, l'augmentation de 2,5 % correspondant à 2025 sera appliquée à titre exceptionnel au PLEX, avec effet rétroactif au 1er janvier, afin d'éviter que le collectif ne se retrouve sans augmentation salariale pendant cette année.

✓ Exigences en suspens et nouveaux objectifs

- la mise en œuvre immédiate de l'augmentation salariale prévue pour 2024 pour le personnel de l'ICEX et l'application automatique des augmentations futures à ces employés,
- et la mise à jour de l'accord PLEX de 2008 sur les conditions de travail, intégrant, entre autres, les droits en matière de travail et d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée acquis en Espagne ces dernières années.

🌐 CCOO-Extérieur : Présence, écoute et accompagnement du PLEX

Au cours du quatrième trimestre 2025, CCOO-Extérieur a renforcé sa présence syndicale dans différents centres de l'AGE à l'étranger, dans le but de connaître de première main la situation du personnel et de répondre aux demandes du collectif PLEX.

Au cours de cette période, nous avons effectué des visites de travail à Harare (Zimbabwe), Addis-Abeba (Éthiopie) et La Havane (Cuba). Dans cette dernière destination, nous avons effectué notre deuxième visite en 2025, axée spécifiquement sur le domaine de la prévention des risques professionnels et en compagnie de notre secrétaire à la santé au travail, Miguel Montero, face à la grave crise sanitaire que traverse le pays et qui exige des réponses urgentes de la part de l'Administration. Dans toutes les destinations, nous avons rencontré tant le personnel que les équipes de direction des centres, afin de leur transmettre les revendications du collectif et de travailler, dans un esprit de proximité, à la recherche de solutions concrètes par le biais d'une action syndicale directe.

Ce travail s'inscrit dans le cadre d'une action continue que nous poursuivrons tout au long de l'année 2026, avec la conviction que la défense effective des droits du PLEX passe par une présence là où les difficultés surgissent, en offrant des conseils et un accompagnement direct au collectif dans chaque contexte.



AMBASSADE À ADDIS-ABEBA



AMBASSADE À HARARE



CONSULAT À LA HAVANE

🌐 Un cri mondial pour la dignité du PLEX



💡 Un automne marqué par des victoires judiciaires

Ce trimestre a été particulièrement positif sur le plan juridique. Le travail constant du cabinet juridique de la FSC-CCOO, associé à l'implication et au courage des travailleurs et travailleuses du PLEX, a permis d'obtenir d'importantes victoires judiciaires qui renforcent la sécurité juridique, la stabilité de l'emploi et l'égalité salariale du collectif.

⚖️ Principales avancées réalisées

✓ Reconnaissance des primes extraordinaires

Une décision de justice favorable garantit le versement des indemnités de juin et de Noël aux employés PLEX des bureaux de l'Administration générale de l'Etat au Portugal, conformément à la législation locale. Cette décision renforce la sécurité juridique de nos collègues et corrige une situation de non-conformité de la part de l'Administration.

✓ Stabilité de l'emploi face à l'abus de la précarité

La stabilité de l'emploi d'une collègue du PLEX a été reconnue après des années de contrats temporaires enchaînés de manière irrégulière, dans un pays où la réglementation interdit cette pratique. Il s'agit d'une étape clé dans la défense de la stabilité et de l'emploi décent.

✓ Égalité salariale pour un travail égal

Un nouveau jugement a corrigé les inégalités salariales injustifiées entre les travailleuses et les travailleurs qui exercent les mêmes fonctions et appartiennent à la même catégorie professionnelle, progressant ainsi vers une classification professionnelle et salariale plus juste.

📍 **Chez CCOO-Extérieur, il existe une conviction partagée selon laquelle l'organisation syndicale et l'action collective restent des outils décisifs pour défendre les droits et obtenir des avancées concrètes pour le PLEX.**

Nos meilleurs vœux pour 2026

2025 a été une année difficile pour le PLEX. Une année marquée par le blocage, le silence administratif et l'urgence de négocier à la fois une augmentation salariale équitable et un accord sur les conditions de travail clairement dépassé. Mais ce fut aussi une année décisive : **une année au cours de laquelle le collectif a pris conscience de sa force, de sa capacité de mobilisation et de la valeur de l'unité syndicale.**

La réponse organisée du PLEX a démontré que, lorsque nous agissons de manière unie, nous sommes capables de briser les inerties, de rouvrir les espaces de négociation et de commencer à obtenir des résultats concrets. Les progrès réalisés ces derniers mois ne sont pas un point d'arrivée, **mais le début d'une nouvelle étape que nous abordons avec détermination, ambition et sens collectif.**

2026 s'annonce comme une année clé pour consolider les progrès réalisés et continuer à œuvrer, d'une seule voix, en faveur d'améliorations réelles de nos conditions de travail et de nos salaires. Au sein de CCOO-Extérieur, nous abordons cette nouvelle année avec la conviction que l'unité, l'organisation et l'action syndicale resteront nos principaux outils.

Nous vous souhaitons une année 2026 placée sous le signe de la force collective, des progrès partagés et des droits conquis.

Nous continuons à aller de l'avant.